



Services à la population : des points d'accès de plus en plus nombreux

Entre 2012 et 2017, le nombre de points d'accès aux services à la population a nettement progressé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela concerne les services les plus courants, dits de proximité, les services supérieurs et, dans une moindre mesure, ceux de la gamme intermédiaire. La région, qui disposait déjà d'une offre de services conséquente en 2012, reste ainsi la mieux équipée de province au regard de sa population résidente en 2017.

La mise en place du statut de micro-entrepreneur contribue à l'augmentation enregistrée dans les services de proximité, notamment auprès des artisans du bâtiment. Le nombre de points d'accès aux services intermédiaires augmente peu depuis 2012 mais la région reste toutefois l'une des mieux équipées en la matière. Enfin, la forte progression du nombre de points d'accès aux services les plus rares, notamment dans le domaine de la santé, permet à Provence-Alpes-Côte d'Azur de renforcer sa place de région la mieux dotée dans cette gamme supérieure.

Fabrice Michaïlesco, Insee

La présence de services publics ou privés, facteur déterminant pour la qualité de vie des habitants, représente un enjeu majeur dans l'aménagement du territoire. La base permanente des équipements (*sources – définitions*) permet de mesurer l'évolution des points d'accès, entre 2012 et 2017, pour 77 services répartis en trois gammes suivant leur fréquence sur le territoire : de proximité, intermédiaire et supérieure (liste complète dans les données complémentaires de l'étude sur le site insee.fr).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour la majorité de tous ces services, le nombre de points d'accès s'est accru entre 2012 et 2017. Par rapport à sa population, la région figure parmi les mieux équipées de France métropolitaine en 2017 comme en 2012.

La croissance démographique est loin d'expliquer ce développement : dans la région comme au niveau national, le nombre de points d'accès aux services a ainsi augmenté cinq fois plus vite que la population entre 2012 et 2017.

Des services de proximité dopés par les micro-entrepreneurs

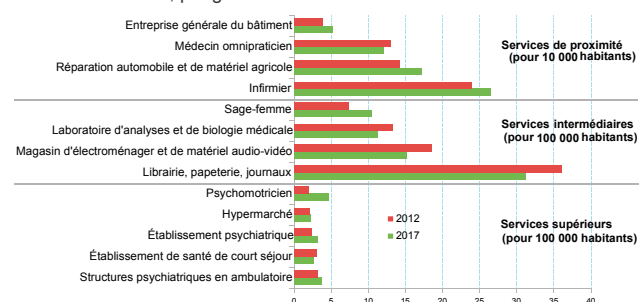
Parmi les 24 services de proximité retenus ici, 17 ont gagné des points d'accès sur la période récente. La création du statut d'auto-entrepreneur en 2008 (désormais micro-entrepreneur) participe à la recrudescence de services liés aux métiers du bâtiment (entreprises générales du bâtiment, menuisiers, charpentiers et serruriers, maçons, plâtriers,

peintres, plombiers, électriciens) mais aussi de la réparation automobile et de matériel agricole. La montée en charge des véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) explique la forte progression des taxis (+ 34 % entre 2012 et 2017), croissance toutefois moins marquée qu'au niveau national (+ 76 %).

Pour certains services de proximité, le nombre de points d'accès a néanmoins légèrement diminué : c'est le cas des médecins omnipraticiens (- 4 %) ou encore des chirurgiens-dentistes (- 1 %). De même, l'implantation de certains métiers de bouche (boulangeries, boucheries-charcuteries) recule légèrement : on compte 8,8 boulangeries pour 10 000 habitants en 2017 contre 9,0 en 2012.

1 Entre 2012 et 2017, davantage d'infirmiers, moins de librairies-papeteries

Nombre de points d'accès à certains services en 2012 et 2017 rapporté au nombre d'habitants, par gamme



Sources : Insee, BPE 2012 et 2017, recensements de la population 2010 et 2015

